



Assemblée Générale de l'UPMC.

19 février 2013 (Hôtel Jala).

**Présents (*) : 55 membres participent à l'Assemblée,
17 procurations valables sont enregistrées**
Excusés (*) : 10 membres sont excusés.

(*) Listes et signatures disponibles au secrétariat

Le Président Philippe Gillain ouvre l'Assemblée générale à 18h05.

Il souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de leur présence ; nous sommes une septantaine de membres présents - ou représentés - à cette assemblée générale. Environ 105 personnes assisteront au cocktail et 64 au repas.

C'est bien mais ces chiffres ne reflètent pas la bonne santé de notre Union qui regroupe 133 membres en ordre de cotisation.

Moins de 50% de réponses c'est trop peu ! Ces regrets ne s'adressent pas aux présents ou à ceux qui sont excusés mais aux absents qui ne se sont pas manifestés : au pays des communicateurs, les professionnels seraient-ils muets ? Hélas, oui ! C'est une constatation récurrente : plus de la moitié de nos membres ne répondent pas à nos invitations !

En 2012, pour l'assemblée générale statutaire les administrateurs du comité de direction avaient été forcés d'appeler les silencieux pour atteindre le quorum !

« Nous revendiquons notre statut de professionnels de la communication et nous ne sommes même pas capables d'envoyer un mail d'absence. Sans parler de politesse ou de simple civilité...

Allons ! Soyons positifs : bravo à ceux qui sont là et surtout aux 15 nouveaux membres que nous accueillons tout spécialement. Leur candidature sera soumise à votre approbation ce soir et nous aurons l'occasion de faire plus ample connaissance lors du cocktail qui suivra cette assemblée générale ».

2012 ! Quels sont les résultats de cette année écoulée ?

1. 550 participants ont assisté aux 15 activités, dont 7 Midicoms, qui ont été organisées pour ou avec les membres de l'UPMC en 2012 et début 2013. C'est un record.

2. La cérémonie de remise des Prix de l'UPMC 2012, au Château de Jehay, a attiré 110 participants.

3. Le comité directeur, les commissions Prix, Ethique et Passages ont tenu 38 réunions pour assurer la gestion de l'UPMC et l'organisation des Midicoms et des autres activités.

4. Notre délégation aux Olympiades Internationales des Médias qui se déroulaient au Liban, a rapporté 9 médailles très méritoirement acquises.

5. Enfin, notre trésorerie se porte on ne peut mieux avec plus de 37.000 € placés en banque.

2013 continue dans la foulée

1. Nous avons reçu 5 nouvelles candidatures à ce jour et nous continuons notre travail d'ouverture en accueillant aujourd'hui près de 30 invités extérieurs qui pourraient entrer prochainement dans notre union.

2. Colette Bawin et Philippe Evrard ont posé leur candidature au poste d'administrateurs du comité directeur. Nous la soumettons à votre approbation. Les différents groupes de travail vont s'enrichir de la présence des mêmes et de Véronique Compère, Géraldine Demarteau, Nathalie Marly, Laurence Petit et Karin Walravens.

3. Un nouveau groupe de travail a vu le jour qui va concevoir et réaliser un film-carte de visite d'une durée de 6 minutes sur l'UPMC.

4. *Nouveauté aussi : nous accueillons une étudiante stagiaire de la HEPL, Manon Duculot, qui est chargée de réaliser un travail sur notre union professionnelle.*
5. *Activités déjà prévues pour 2013 :*
- *mardi 5 mars : visite de l'exposition « L'impressionnisme et les femmes » au Château de Waroux*
 - *mercredi 20 mars : visite de l'exposition « Golden Sixties » à la Gare des Guillemins*
 - *mardi 26 mars : Midicom avec Philippe Thissen (Doppio) « Les secrets du Web »*
 - *mercredi 17 avril : intervention de membres de l'UPMC à l'école HELMO sur une idée de Laurent Moor*
 - *dates à déterminer : présentation des 15 nouveaux membres 2012 et des 5 nouveaux candidats, visite du Cercle de Wallonie, Midicoms avec Thierry Libaert (septembre) et Gabriel Ringlet (2014), etc.*
6. *Le 24 mai aura lieu le 15^e anniversaire des Prix de l'UPMC au Palais provincial. Un tel programme n'est pas dû au hasard, il est le résultat d'une collaboration efficace : les 23 administrateurs du comité de direction ont beaucoup travaillé pour y arriver et pour mettre en oeuvre des groupes de travail dont l'objectif est triple : défendre nos métiers, renforcer l'image de professionnalisme et partager notre expertise. Je les remercie et vous demande de les applaudir.*

Le Président présente ensuite l'ordre du jour et propose la désignation d'un secrétaire pour rédiger le PV de l'Assemblée générale (Jean Olivier).

Approbation du procès-verbal de 2012 : *pas de remarque, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.*

Assemblée générale ordinaire

- *vérification des quotas et procurations (17) : le quorum est atteint et toutes les procurations sont vérifiées en séance : une procuration n'est pas valable. Le quorum est correct (55+17 sur 133)*

Rapport d'activités :

Pour mener à bien nos différents projets, 36 réunions ont été nécessaires dont 11 réunions du Comité de direction.

A. 12 activités ont été organisées pour les membres en 2011 : 550 présences.

Nous reprenons au calendrier toutes les manifestations organisées par l'UPMC mais aussi celles où l'UPMC est associée ou invitée.

- 19/1 *Cocktail de rentrée de et à la Maison de la Presse (+- 20 membres présents)*
- 2/2 *Assemblée générale 2012 de l'UPMC (malgré les -15°, 53 présents, 86 au cocktail et 59 au repas)*
- 24/4 *19^e Midicom : « Liège 2017 » Jean-Christophe Péterkenne (34 pers.)*
- 10/5 *20^e Midicom : « QRC Quick Response Code » de Fred Colantonio (18 pers.)*
- 25/5 *14^e cérémonie de remise des Prix de l'UPMC au Château de Jehay (109 pers. et 60 au repas)*
- 26/6 *21^e Midicom : « L'image de la ville de Liège » Jean-Pierre Hupkens (25 pers.)*
- 14/6 *Portes ouvertes à l'imprimerie Snel (15-20 pers.)*
- 18/9 *« Prix littéraire Paris-Liège » remporté par Jean-Christophe Bailly. Participation de l'UPMC (+-10 pers.)*
- 1/10 *Visite de l'Opéra Royal de Wallonie (94 pers.)*
- 9/10 *22^e Midicom : « Les rapports entre l'église et la laïcité » Gabriel Ringlet (33 pers.)*
- 16/10 *Visite de l'exposition « Voyage au centre de l'info » par Christophe Corthout à Waremme (9 pers.)*
- 18 au 26/10 *Participation de l'UPMC aux Olympiades Internationales des Medias (OIM) au Liban. 9 médailles remportées (13 pers.)*
- 16/11 *23^e Midicom : « On n'est pas des pigeons - RTBF » Anne Poncelet (24 pers.)*
- 18/12 *24^e Midicom : « Les bilans annuels » Madeleine Dembour (26 pers.)*
- 18/1/2013 *25^e Midicom : « Les outils de la comm. sans les outils » Joël Michiels (32 pers.)*

En 2013, nous privilégierons les rencontres entre membres et les visites, sans négliger pour autant les Midicoms : nous devrions fêter le trentième numéro.

B. 25/5/2012 (André Bisschops) Prix de l'UPMC 2012, 14^e édition, 110 participants : 11 réunions. La 14^e édition a eu lieu le 25 mai 2012 au Château de Jehay. Les lauréats primés étaient :

- **Prix Etudiants :** deux ex-aequo :
- **Laurane Evrard (HEPL)** pour son TFE intitulé "Sloggi a-t-il raté son Tour 2010 ? Approche sémiologique et interprétative d'une publicité controversée" -
- **Kim Verhegge (ULg)** pour son TFE intitulé "Les médias belges entre connaissance et absence de l'autre. Les préjugés communautaires en Belgique"
- **Prix Événement : Liège 2017**
- **Prix Entreprise : Liège Créative.**

En 2013 nous fêterons la 15^e édition dans les salons du Palais Provincial. André Bisschops vous en parle, avec du nouveau : deux trophées seront remis à l'entreprise et à l'événement lauréat. L'étudiant(e) recevra un chèque d'un montant de 500 €. Le bouquet culturel d'une valeur de 3.000 € sera partagé entre l'entreprise et l'étudiant(e).

Nous faisons appel à tous les membres pour qu'ils nous proposent des entreprises et des événements qui les auraient marqués en 2012.

C. La commission « Passages » PHG : 2 réunions. Collaboration renforcée avec les écoles (Claude Piette). Elle s'est réunie deux fois au cours de l'année 2012. Le groupe de travail a continué à identifier les différentes interventions de membres dans les écoles :

- participation à des cours pour communiquer leur parcours professionnel et leurs expériences*
- participation à des jobs days*
- encadrement de stagiaires*
- présidence de jurys et lecture des travaux de fin d'études*

Une enquête est en cours pour recueillir les expériences et les suggestions (en matière de stages notamment) de l'ensemble des membres de l'UPMC. Merci d'y répondre.

Dans les projets futurs, une action en matière d'emploi est envisagée en collaboration avec les écoles.

Colette Bawin, Véronique Compère et Laurence Petit rejoignent la commission « passages » en 2013.

D. Olympiades Internationales des Médias (OIM) au Liban du 18 au 26 octobre 2012.

Ces épreuves réunissaient environ deux cents journalistes ou professionnels de la communication.

Nous vous l'avons annoncé : notre délégation de 13 membres et accompagnants a ramené 9 médailles et une coupe à l'issue d'épreuves âprement disputées. Voici les noms de nos athlètes médaillés :

1 médaille à Martine Antole pour le basket-ball,

1 à Françoise Bisschops,

1 à Danielle Ringlet et

1 à Marie-Cécile Roberti pour l'équipe féminine de tir à la corde,

1 à cette dernière aussi pour le lancement du poids,

1 à Thierry Brasseur pour le volley-ball,

1 médaille et 1 coupe à Philippe Gillain pour le CLM vélo et

2 médailles à Benoit Rigo pour le volley-ball et pour le basket-ball. L'AG salue les performances !

./...

*E. Commission éthique Stéphane DOR : 9 réunions. Laurence Comminette, Michel Defour, Jean-François Dessambre, Christine Donjean, Philippe Donneaux, Stéphane Dor, Philippe Gillain, Lionel Graindorge et Jean-Claude Massart, analysant la problématique des appels d'offres qui imposent aux créatifs d'inclure dans leurs remises de prix des projets gratuits, se sont prononcés contre cette pratique. « Non aux projets gratuits » est devenu le mot d'ordre lancé par eux. Mais voilà : quelle est la portée légale ou juridique d'une telle injonction ? L'UPMC est-elle compétente pour adresser à ses membres des recommandations voire des commandements ? En tant qu'union professionnelle est-elle habilitée à imposer une ligne de conduite et, en cas de non-respect de celle-ci, à prendre des sanctions contre les membres récalcitrants ? Ces questions dépassant nos compétences, il a été décidé de demander l'avis d'un juriste. La réponse de l'avocat Victor-Vincent Dehin resitue **les limites légales de l'UPMC**. Notre union professionnelle est régie par le droit privé et non par le droit public comme c'est le cas pour l'Ordre des Architectes. Dès lors, nos recommandations et a fortiori nos règlements ne peuvent s'appliquer qu'aux seuls membres de notre union et ne constituent pas une obligation légale. Leur portée est donc limitée : un membre qui refuserait de suivre un commandement de l'union est libre de démissionner, de même la seule sanction possible pour l'union est l'exclusion du membre.*

En conclusion / L'UPMC recommande à ses membres créatifs de ne pas accepter de réaliser des projets gratuits, dans la mesure du possible et sans aucune obligation. Elle considère qu'il y a un travail d'information à faire vers les commanditaires d'appels d'offres pour instaurer des relations de confiance réciproque. Le groupe de travail « Ethique » souhaite élargir ce débat aux autres métiers de la communication et adopter une attitude commune en matière de droits d'auteurs. Philippe Evrard et Karin Walravens vont rejoindre la commission Ethique

F. Refonte de notre site Internet. (St. DOR) Le site internet et la lettre d'information ont été remaniés par un groupe de travail réuni autour de Stéphane Dor : Florence Delvaux, Philippe Donneaux, Lionel Graindorge, Michelle Heuschen, Olivier Moch, Claire Ringlet.

Stéphane Dor en fait la démonstration.

Pour revenir à notre Newsletter, nous voudrions qu'elle serve de plateforme à un réseau d'échange d'informations sur le site Internet et que nous puissions ainsi servir de relais vers les spécialistes externes, tels que juristes, techniciens et autres unions professionnelles.

Rapport des trésoriers UPMC : (Claire Ringlet et Stéphane Dor).
Présentation et approbation des comptes : la situation est saine, au 31/12/2012.
Les comptes de résultats pour 2012 se soldent par un boni de 6.868,41 euros.
Le bilan dégage une dette de 262,28 euros ; nos actifs à 38.027,28 euros ; nos fonds propres sont de 37.765,00 euros. Il n'y a pas de remarque des deux commissaires aux comptes; approbation des comptes à l'unanimité.
Décision acceptée de maintenir les cotisations au même niveau de 60 euros (30 pour les retraités).
Le Président remercie les deux Commissaires José Dautrebande et Philippe Evrard ; Ils acceptent le renouvellement pour 2014.

Présentation des nouveaux membres de 2012

(Claire Ringlet et Philippe Gillain) :
C. Ringlet communique les noms et fonctions des 15 nouveaux membres 2012.

Renouvellement du Conseil de direction : L'assemblée, à l'unanimité, donne décharge aux administrateurs, elle acte la démission de Paule Devos et Joseph Daulne : ils sont remerciés et applaudis.
Les nouvelles candidatures de Collette Bawin et Philippe Evrard présents et également salués par les membres présents.
L'AG accepte la reconduction du Comité de direction de l'UPMC.

Le Président Philippe Gillain remercie les participants et lève l'Assemblée générale à 19h05.
Il prie les membres présents de rejoindre accompagnants et les invités au cocktail.

Le CD se retire pour la deuxième partie et la répartition des fonctions
